

**A la Une : Serez-vous gagnant 😊 ou perdant 😞 avec les nouvelles règles d'indemnisation des frais ?**



La négociation des nouvelles règles, que nous vous annonçons dans nos précédents courriers, démarre ce mois-ci.

On ne saurait préjuger de leur issue, mais une chose est sûre : votre intérêt et votre soutien seront des atouts essentiels pour que cette renégociation soit une réussite.

Et comme toute action démarre par un état des lieux solide, nous vous demandons de nous aider à y voir clair sur la situation actuelle en prenant 3 minutes (montre en main) pour renseigner l'enquête suivante :

⇒ Répondez à notre enquête sur vos déplacements domicile-travail <https://forms.gle/MCyijD5tnVjmJnue6>



**Aidez-nous à vous aider : remplissez massivement l'enquête !**

**Le poil à grater : stop au travail gratuit !**

Vous l'avez forcément remarqué : depuis quelques temps, les invitations à participer à événements hors temps de travail se multiplient.

Tech & Lunch, Kick-off dématérialisé, entretiens annuels, ... sous prétexte d'une soi-disant moindre disponibilité des consultants en journée, la direction propose, voir impose de plus en plus d'événements en dehors des heures de travail habituelles.

D'ailleurs, la présentation de Taig Khris lors du kick-off de cette année permettait d'enfoncer le clou en rappelant que chez Modis, il n'y a dans l'idéal de notre direction plus de travailleurs, mais uniquement des passionnés (qui par définition s'engagent sans compter les heures et idéalement même sans vulgaires motivations financières).

**Ou cela s'arrêtera-t-il ?** On espère que le dessin du mois restera en tout cas de la pure science-fiction.

Et plus sérieusement, nous souhaitons rappeler à la Direction l'importance de respecter les temps de travail et de repos des salariés Modis.



**Ça se rapproche : Mariage MODIS / AKKA**

Les autorisations des autorités de la concurrence commencent à tomber et sont jusqu'ici positives, rien ne semble donc faire obstacle au futur mariage de nos 2 sociétés, pour le meilleur et pour le pire.



Ceci dit, on n'en connaît pas encore la date et on n'est pas sûr que nous soyons invités à la fête 😊

Pour éviter d'être les dindons de la farce, pour peser dans ce futur groupe de près de 10 000 salariés en France, pour que la rentabilisation de l'investissement consentit ne soit pas l'unique boussole de nos dirigeants, on vous invite plus que jamais à rejoindre un syndicat fort et constructif. Pourquoi pas le nôtre ?

**Nos actions : Tour de France Cfdt**

En novembre-décembre, notre section a organisé des rencontres, réunions d'information et afterwork sur les agences de Toulouse, Pau, Tours et Nantes. Nous remercions les salariés Modis qui nous ont fait un excellent accueil et espérons poursuivre ces rencontres dès que les circonstances le permettront !



Afterwork « Bowling » à Tours



Distribution de goodies (produits du terroir) et tracts



### Politique salariale : NAO 2022 : la Cfdt ne signe pas

Clap de fin pour les négociations annuelles obligatoire chez Modis.

Devant l'insuffisance des mesures d'augmentations consenties par la Direction (inférieures à l'inflation) et le refus de cette dernière à mettre en place des mesures d'amélioration pérennes pour les salariés, nous ne pouvons qu'exprimer notre déception. En effet, la Direction est restée sourde à la plupart de nos arguments.



Nous n'avons donc pas signé d'accord dans le cadre des négociations annuelles 2022.

[Lire la suite »](#)

### On s'occupe de votre santé : Détecteur de CO2



De curieux appareils ont fait leurs apparitions sur certains plateaux Modis : nous avons en effet acheté et mis en test des détecteurs de CO2, qui fournissent une indication fiable de la qualité de l'air et de son renouvellement. Des paramètres de Qualité de Vie au Travail dont l'importance est encore plus cruciale dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Aucune alerte pour nos premières mesures, qui s'effectuent sur un plateau aux  $\frac{3}{4}$  vides du fait du recours intensif au télétravail !

Pour en savoir plus sur la qualité de l'air, on vous recommande de consulter [nousaerons.fr](https://nousaerons.fr)

### Dans le rétro : Bilan de l'an 1 du télétravail chez Modis

La 1ere commission de suivi de l'accord télétravail signé au mois de mars chez MODIS s'est réuni en décembre.

Nous vous avons préalablement demandé votre avis sur le recours au télétravail, et l'article commence par vous donner la parole en partageant les retours qui nous sont parvenus avant d'aborder les principaux enseignements apportés par la Direction.

[Lire la suite »](#)

#### LES SALARIÉS PLUS PRODUCTIFS EN TÉLÉTRAVAIL

... À SE DEMANDER SI ILS NE FONT PAS TRAVAILLER LEURS GOSSES !



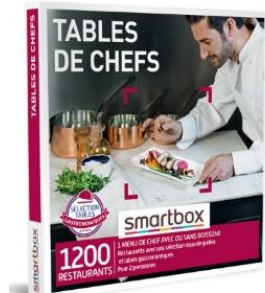


## La Cfdt à vos cotés... sur LinkedIn aussi !

Parce que vous y êtes (presque) tous, nous avons décidé d'y être aussi.

Parce que le télétravail et le confinement nous éloignent physiquement, nous mettons les bouchées doubles pour garder le contact, même sous forme « dématérialisée ».

Nous sommes donc heureux de vous rappeler la création de [la page LinkedIn Cfdt Modis](#) !



Notre jeune page compte 150 abonnés actuellement.

**Nous tirerons au sort 5 abonnés dès le franchissement du seuil de 200 pour leur offrir un coffret « Tables de chefs », d'une valeur de 100 €.**

## Informez-vous. Abonnez-vous !

Nos représentants sont à votre écoute et notre blog vous permet de recevoir en direct les dernières nouvelles, de réagir et plus largement d'offrir un espace de discussion et d'échange nous permettant de pallier l'éloignement géographique.



**1 mail tous les 4 mois, c'est bien...  
L'information en direct, c'est mieux !**

Pour être informé en direct et donner votre avis



Abonnez-vous au [blog Cfdt Modis](#)













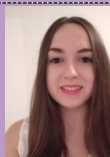

L'inscription est gratuite, anonyme et résiliable à tout moment.

### Votre équipe Cfdt

Vos représentants sont à votre service, sur toute la France.  
N'hésitez pas à les contacter !



**Davidson**  
ADMIN. SYSTEME  
07 83 63 85 61

|   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|--|
| <b>CHERBOURG</b>  |   | <b>ÎLE-DE-FRANCE</b>  |   |   |  |
|       | <b>Vincent</b><br>PROJETEUR<br>06 03 39 98 12       |      | <b>Catherine</b><br>ING. ETUDE<br>06 19 44 32 80  |  | <b>Ndeye-Sokhna</b><br>CONSULTANTE<br>06 34 16 97 54   |
|       | <b>Stéphane</b><br>INGENIEUR SYSTEME                | <b>TOURS</b>  |   |   |  |
| <b>NANTES</b>   |   |      | <b>Alexandre</b><br>TECH. ETUDE<br>06 16 46 41 41 |    | <b>Géraldine</b><br>ASSISTANT PROJET<br>06 09 39 32 79 |
|      | <b>Samuel</b><br>CHARGE D'AFFAIRE<br>06 03 18 54 12 |     | <b>Sébastien</b><br>PROJETEUR<br>06 82 91 87 26   | <b>LYON</b>   |  |
|     | <b>Jade</b><br>ING. ETUDE<br>06 18 30 03 11         |    | <b>Thierry</b><br>ING. PROJET<br>06 16 75 94 06   |  | <b>Frederic</b><br>CHEF DE PROJET<br>06 01 79 24 27    |
|  | <b>Magalie</b><br>RESSOURCE MANAGER                 |   |   |   |  |
| <b>PAU</b>  |   | <b>CLERMONT-FERRAND</b>   |   | <b>TOULOUSE</b>   |  |
|     | <b>Matthieu</b><br>ING. METHODES<br>06 85 65 11 99  |    | <b>Matthieu</b><br>GEOLOGUE<br>06 29 85 35 16     |  | <b>Maud</b><br>ING. ETUDE<br>07 68 42 82 29            |
|   |   |  | <b>Sandrine</b><br>PROJETEUR<br>06 09 87 53 50    |   |  |

|   |   |                                    |                |
|---|---|------------------------------------|----------------|
|  | <b>Le blog</b> <a href="http://cfdt-modis.blogspot.fr">cfdt-modis.blogspot.fr</a> | <b>Les Délégués Syndicaux CFDT</b> |                |
|  | <b>La page LinkedIn</b>   | <b>Vincent (Tours)</b>             | 06.70.74.67.89 |
|  | <b>Courriel</b> <a href="mailto:cfdt.modis@gmail.com">cfdt.modis@gmail.com</a>    | <b>Matthieu (Pau)</b>              | 06.85.65.11.99 |
|   |   | <b>Frederic (Lyon)</b>             | 06.01.79.24.27 |



Nos élus et adhérents vous conseillent, vous défendent, et plus généralement se mobilisent pour l'amélioration des conditions de travail chez Modis.

N'hésitez pas à nous solliciter et à nous rejoindre!

**LA CFDT, C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS...**

### Rejoignez le 1<sup>er</sup> syndicat de France

Rejoindre la CFDT, c'est choisir un syndicat responsable, efficace, démocratique et ambitieux, dans lequel vous avez toute votre place pour devenir acteur de votre vie professionnelle.

Être adhérent à la CFDT, pour vous, c'est la garantie d'être respecté, écouté, défendu.

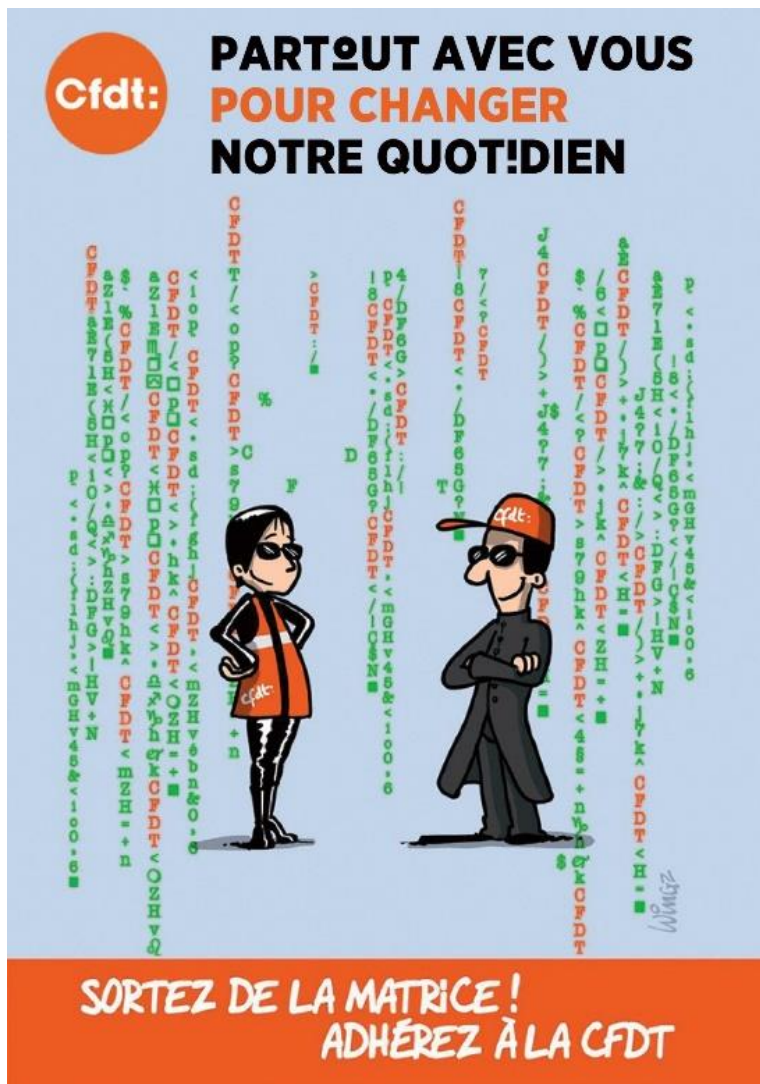
Toute la CFDT s'engage à vos côtés, que ce soit sur votre lieu de travail ou par l'intermédiaire de nos services aux adhérents.


Accueillir un nouvel adhérent, pour nous, c'est être en capacité de peser plus, car des adhérents plus nombreux font un syndicat plus fort et plus représentatif de la diversité des situations existantes chez Modis.

L'adhésion à la Cfdt est **anonyme** et **résiliable à tout moment**.

Vous pouvez nous rejoindre pour un **mois**, un **an** ou la **vie entière**.

Nous serons toujours heureux d'avoir fait un bout de chemin à vos côtés.



 L'adhésion en ligne étant *vraiment* anonyme, pensez à nous informer de votre démarche par mail à l'adresse [cfdt.modis@gmail.com](mailto:cfdt.modis@gmail.com) si vous souhaitez recevoir nos informations propres à modis et participer à nos échanges.

Sinon, nous n'avons aucun moyen de savoir que vous avez rejoint la grande famille de la Cfdt.

Pour ceux qui préfère le traditionnel format papier, rendez-vous page suivante 😊



# BULLETIN D'ADHESION

Rejoignez  
le 1<sup>er</sup> syndicat  
de France !

Je soussigné(e)  M  Mme

Nom Prénom

adhère à la Cfdt.

Date de naissance

## Coordonnées personnelles

N° et voie

Code Postal

Ville

Téléphone

Courriel

@

## Informations professionnelles

Société MODIS

Agence

Fonction

Statut  Employé  ETAM  Cadre

Calcul de la cotisation

0,75 % de la rémunération nette imposable  
ouvre droit à un **crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation**

Rémunération  
mensuelle nette  
imposable \*

€

(avant prélèvement à la source)

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique de  
mandat

(à compléter par le syndicat)

Type de paiement **Récurrent**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER : CFDT

ICS : FR88ZZZ254894

Coordonnées du  
syndicat (à compléter  
par le syndicat)

Nom du titulaire du  
compte à débiter :

IBAN du compte à  
débiter

Fait à

Date

Signature

**Bulletin à renvoyer à l'adresse [cfdt.modis@gmail.com](mailto:cfdt.modis@gmail.com)**

**Mentions légales :** Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. **Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers**, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.